

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. ETCHEVERRY, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY, M. BROUCARET à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 3 – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

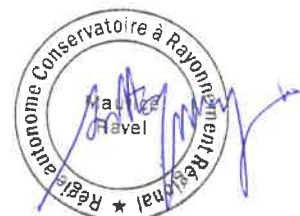
Mes Chers Collègues,

Le Budget Primitif 2023 du Budget Principal - Conservatoire Maurice RAVEL, ci-joint, s'équilibre, en recettes et dépenses :

Section de Fonctionnement	5 962 750,00 €
Section d'Investissement	434 890,00 €

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



SECTION DE FONCTIONNEMENT**Les dépenses proposées en Fonctionnement comprennent :**

011 - Charges à caractère général	564 440,00 €
012 - Charges de personnel.....	5 186 050,00 €
- Subvention Comité Action Sociale	1 300,00 €
- Charges de gestion courante diverses	52 570,00 €
65 - Autres charges de gestion courante.....	53 870,00 €
66 - Charges financières	7 230,00 €
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €
042 - Ecritures d'ordres : dotation aux amortissements	149 160,00 €

Ces dépenses sont financées par les recettes suivantes :

002 - Excédent de fonctionnement reporté.....	22 259,72 €
013 - Atténuation de charges	13 970,00 €
- Droits d'inscriptions et locations	418 900,00 €
- Remboursement personnel affecté au Budget Annexe (OSPB) ..	313 480,00 €
70 - Produits des services	732 380,00 €
- Participation Communauté Agglomération Pays Basque	4 808 070,00 €
- Participation Etat.....	119 040,00 €
- Participation Conseil Départemental	136 800,00 €
- Participation Ville de Bayonne (financement CHA).....	101 570,00 €
- Participation diverses	4 000,00 €
74 – Dotations et Participations.....	5 169 480,00 €
75 - Produits de gestion courante.....	11 210,00 €
76 - Produits financiers.....	10,00 €
77 - Produits Exceptionnels.....	4 200,28 €
042 - Ecritures d'ordres	9 240,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Les dépenses d'Investissement proposées au Budget Primitif sont :**

16 - Remboursement du capital de la dette	63 380,00 €
- Equipements supplémentaires	30 000,00 €
20 - Immobilisations Incorporelles	30 000,00 €
- Report de crédits 2022.....	48 142,00 €
- Equipements supplémentaires	284 128,00 €
21 - Immobilisations Corporelles	332 270,00 €
040 - Ecritures d'ordres : transfert subvention	9 240,00 €

Ces dépenses d'Investissement sont financées par les recettes suivantes :

001 - Excédent d'Investissement reporté.....	259 756,38 €
10 - Dotations propres (FCTVA).....	25 973,62 €
040 - Ecritures d'ordres : dotation aux amortissements	149 160,00 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Administration :

- adopte le Budget Primitif 2023 du Budget Principal - Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel ;

- l'arrête aux chiffres suivants :

- Section de Fonctionnement : Recettes/Dépenses 5 962 750,00 €
- Section d'Investissement : Recettes/Dépenses 434 890,00 €

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 064-200087567-20230404-CA20230404_03-DE